



Demande de visa long sejour pour mon mari

Par **nouss**, le **07/01/2008** à **21:21**

je suis francaise et mon mari est tunisien il est rentré en france avec un visa c il ya 4 ans.on s'est marié le 15 septembre 2007 on est parti le 17 septembre à la prefecture mais ils nous ont dit qu'il fallait rentrer en tunisie pour demander un visa long sejour.mon mari a un pb militaire donc il ne peut pas rentrer en tunisie et on a su qu'il y avait une loi (6 mois de vie commune) mais voilà je suis etudiante je n'ai pas d'appartement je ne travaille pas on ne sait pas comment faire pour justifier une vie commune de 6 mois en plus pour ouvrir un compte joint par exemple ils demandent la carte de séjour du conjoint.pourriez vous me renseigner svp comment on pourra faire pour justifier de ces 6 mois de vie commune???ca va faire bientot 6 mois qu'on est marié et nous n'avons toujours pas de solution.est ce que le fait de repartir à la préfecture après ces 6 mois sans les justificatifs serait possible???est ce que c possible de déclarer à la caf et aux impots pour mon mari vu qu'il n'a pas les papiers??je vous remercie d'avance....